

***Séance ordinaire***

Etaient présents : Josiane CARRETIE –André JENOUDÉ – Cédric FAYE –Gérard POYET- Gérard GUYOT - Valérie ROUX- Michel THIBAUT, Claude BONNE, Claude ROZ -

Absents Excusés: Sébastien TRASSAERT- Frédéric GIBAUD

Secrétaire de séance : André JENOUDÉ

Secrétaire auxiliaire : Brigitte BATAILLARD

Madame le Maire remercie les membres du Conseil municipal de leur présence, et donne lecture du compte-rendu de la séance du 26 janvier 2015.

Après approbation,

Les membres du conseil signent le registre.

**I – Travaux :**

**RAPPORTEUR Monsieur Michel THIBAUT**

1. **Antenne vétérinaire** : À ce jour reste les travaux de finition à faire par les employés municipaux. Un devis a été demandé aux ETS POMMIER pour la fourniture d'une porte en 83 de largeur, sans recouvrement, le cadre de l'ancienne porte étant utilisé pour la nouvelle porte.

Madame le Maire fait part de l'attribution, par le Conseil Général, d'une subvention de 2 031€ dans le cadre de l'aide à la relance de la construction.

2. **Effacement de réseaux** : L'entreprise BOISSON a reçu l'ordre de faire les travaux de voirie.

3. **Détecteurs de fumée** :

Madame Valérie ROUX se charge de faire la tournée des logements avec Monsieur Philippe THOMAS, consultant, afin de déterminer le nombre à installer.

Le conseil donne plein pouvoir à Madame le Maire de passer commande avant la date butoir, soir le 8 mars 2015.

4. **Appartement 11A** :

Suite à la demande du locataire du logement 11A signalant à Madame le Maire des problèmes rencontrés. Après visite du logement il a été constaté

- un problème de chauffage : Rien n'est prévu pour purger les radiateurs
- que l'interphone était cassé : un devis a été demandé aux ETS SURANELEC
- que la VMC était arrêtée

5. **Travaux dans la salle du foyer rural** :

Suite aux travaux d'aménagement des placards dans la salle du foyer rural, le conseil accepte de payer les travaux de plomberie s'élevant à 134.14€

6. **SIDEC** :

Depuis sa création, le Syndicat Mixte d'Energies, d'Equipements et de e- communication du Jura (SIDEC), s'est vu confier par les communes adhérentes le rôle d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité du département du Jura. Le conseil prend connaissance du bilan 2014.

7. **Demande compagnie des archers** :

Considérant les difficultés rencontrées pour l'installation d'une aire de tir au stade de foot, Monsieur VIROULET, Président de l'Association, a réitéré sa demande pour l'implantation d'une butte de terre derrière la salle des fêtes.

Le conseil demande que Monsieur VIROULET et les adjoints responsables des travaux se rencontrent pour trouver un compromis. Il a été suggéré, par les conseillers présents une mise à disposition de terrain, à SAINT-MAURICE, vers le tilleul.

#### **8. Ancienne trésorerie : logement : Travaux à la cuisine**

Sur proposition de Monsieur THIBAUT,

Le conseil accepte qu'un devis soit demandé auprès de plusieurs entreprises

Pour la fourniture et la pose d'un lino.

Pour le changement de la robinetterie.

Pour le changement de la fenêtre – une déclaration préalable sera déposée à la DDT.

#### **8. Gymnase : Permis de construire**

Madame le Maire expose, que dans le cadre de la construction du gymnase, des cabinets d'étude ont été consultés pour l'étude de sol, la mission SPS et le contrôle technique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTÉ l'offre de

GEOTEC pour l'étude de sol pour un montant de 1 950€ HT

SOCOTEC pour la mission SPS d'une part et le contrôle technique d'autre part pour un montant global de 8 400€ HT.

Pour information : le comité de pilotage, réuni le 11 février 2015, avait fait le même choix.

#### **9 Logement pour le remplacement du personnel de santé : Lettre du Docteur REDIN**

Madame le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur REDIN mentionnant que lors de l'étude de faisabilité de la maison de santé, le problème de mise à disposition d'un logement pour les remplaçants a été évoqué, verbalement, au cours d'une réunion.

Monsieur REDIN évoque les difficultés rencontrées pour l'hébergement des remplaçants et des stagiaires qu'il accepte dans le cadre des formations et demande à la commune de mettre un logement à disposition comme précédemment évoqué.

Après en avoir délibéré et vote à main levée, le conseil municipal,

Par 8 voix contre, 1 voix pour et 0 abstention rejette la demande de Monsieur REDIN.

#### **II- Orientations budgétaires :**

Madame le Maire présente les restes à réaliser des crédits votés en 2014.

Le conseil municipal examine le décompte des investissements votés en 2014 et restant à réaliser, propose la modification de quelques opérations et de la création de nouvelles.

Le budget primitif sera rédigé selon les décisions du conseil municipal et de la priorité des opérations.

#### **III – Réaménagement d'un prêt :**

Suite à la baisse des taux d'intérêts, la commune a contacté le crédit agricole pour connaître les conditions actuelles d'un réaménagement des emprunts.

Après étude, il s'avère que seul un contrat reste favorable à un réaménagement. Le conseil accepte de continuer les démarches et demande de solliciter la banque populaire pour une étude similaire.

#### **IV- Remboursement de cautions et décompte des charges :**

Mme Christine GALLIOD THIBAUT et Mme Clémentine PETITJEAN ont rendu les clefs de leur logement, l'état des lieux et le relevé de compteurs ayant été effectué, le conseil municipal

DONNE tout pouvoir à Madame le Maire pour le remboursement de l'intégralité des cautions versées ainsi que de la validation du décompte final.

#### **V- AICA : reversement des locations selon convention et attribution d'une subvention d'équipement**

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire faisant suite à la réunion annuelle de décembre 2014.

Le Conseil Municipal accepte :

Le décompte des locations perçues au titre de l'exercice 2014 et autorise Madame le Maire à encaisser la somme de 475€.

La proposition de l'AICA qui accorde une subvention d'équipement de 12 000€ concernant la construction de l'annexe du relais de la chasse.

#### **VI – Exploitation de la parcelle ZD 140 :**

Suite à l'acquisition de la propriété de la famille ROMAND Cyril par Monsieur Noël LAMBERON il a été constaté que la parcelle communale cadastrée ZD 140 a été incluse dans le périmètre exploité par Monsieur LAMBERON. Il convient donc d'établir un bail de location. Le prix de la location reste à définir.

Une parcelle a été également incluse dans le périmètre d'exploitation,

Le conseil décide de répertorier les parcelles attribuées « aux inconnus ».

#### **VII- Remboursements par l'ASSJ Combe du Suran :**

Le conseil municipal donne pouvoir à Madame le Maire de mettre en recouvrer les participations à l'électricité du stade de foot ainsi que les frais d'entretien de la turbo tondeuse selon les conventions acceptées par chacune des deux parties.

Monsieur BONNE expose que suite à l'utilisation de la salle des fêtes pour le repas des moules frites le 7 février 2015, il a constaté que la salle a été rendue très sale et il a fallu 7 heures pour la nettoyer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Fixe un forfait de nettoyage à 100€, en plus de la location.

#### **VIII- Projet de covoiturage :**

Madame le Maire présente le projet du Conseil Général au sujet du covoiturage.

Le Conseil accepte le projet, et demande que le stationnement des véhicules des personnes qui utiliseront le covoiturage se fasse sur le parking de la rue des terreaux. La signalétique restant à la charge du Conseil Général.

#### **IX- Demande d'emplacement à l'année au camping municipal:**

Madame le Maire porte à la connaissance des membres du conseil la demande pour la location d'un emplacement à l'année au camping municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

Accepte cette demande

#### **X- Demande de subventions :**

Madame le Maire présente les demandes reçues. Monsieur Michel THIBAUT ayant quitté la salle pour la demande des MAM

Après en avoir délibéré, le conseil décide

De la mise à disposition gratuite des salles en guise de subvention pour la Suranelle

De verser

Au foyer socio éducatif du collège BICHAT la somme de 300€

Au club de Judo la somme de 100€

A la MAM la somme de 100€

A l'association d'Alzheimer la somme de 31€

#### **XI- Fête des voisins :**

Prévue au niveau national le 29 mai prochain, le conseil accepte d'adhérer à l'association Fêtes des voisins par 7 voix pour, 1 contre et 1 abstention au prix de 175€.

#### **XII – Questions diverses :**

Monsieur POYET signale qu'il sera absent du 11 au 22 mars 2015.

Madame PERROD remercie la commune pour l'organisation de la manifestation en février 2015

Madame le Maire informe

Du passage de la randonnée Cyclo le 1<sup>er</sup> mai 2015,

De l'organisation de la soirée guinguette dans le cadre du festival de bouches à oreille,

Du passage d'un bus ayant comme objectif d'informer la population à la création d'entreprises,

De l'Assemblée Générale du service de remplacement, régime agricole

De la revalorisation de l'indemnité de l'Agence postale

Les associations demandent que les manifestations soient affichées à l'avance : Monsieur BONNE demande que ces dernières donnent les informations au plus tard le dernier jour du mois précédent. L'affichage ayant lieu début de chaque mois.

Monsieur JENOUDÉ signale les problèmes de collecte au niveau des poubelles. Une vérification des numéros des conteneurs sera faite et un signalement sera effectué au SICTOM.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 0heures 30

***Les délibérations sont consultables en Mairie aux heures d'ouverture du Secrétariat.***

